

OBJET : Appel à candidature en vue de la création d'un panel de fournisseurs au profit de l'atelier industriel de l'aéronautique de Clermont-Ferrand

Domaine concerné : Fourniture, rénovation, mise en conformité de moyens de test contrôle non destructif (CND) et leurs rechanges

RENSEIGNEMENTS UTILES

Les candidats retenus seront consultés au fur et à mesure des besoins dans le domaine de la fabrication de caisses de transport en bois.

Les fournitures (ou prestations) à commander feront l'objet de marchés de défense ou de sécurité passés selon une procédure adaptée (MAPA).

Le panel est constitué pour la période du 01/03/2025 au 28/02/2026. Il est reconduit tacitement jusqu'au 28/02/2027.

En cas d'existence ou de mise en place d'un accord-cadre dédié, durant la période de validité du panel, ce dernier pourra continuer à être utilisé en cas d'infructuosité ou de défauts sur l'accord-cadre dédié.

Pendant la durée de validité du panel, le pouvoir adjudicateur se réserve le droit :

- d'introduire de nouveaux fournisseurs répondant aux critères de sélection des candidatures issus d'une démarche marketing ou du fichier fournisseurs du service,
- d'exclure tout fournisseur ne répondant pas à au moins 3 consultations ou y répondant par une offre jugée irrégulière, inacceptable ou inappropriée.

Montant estimé annuel : 40 000,00€HT.

Rattachement au code nomenclature 5317 des achats du SIAé .

Les sociétés non retenues seront informées de cette décision au plus tard 4 mois après la date limite de réception des candidatures mentionnée ci-dessous.

Date limite de réception des candidatures :

lundi 24 février 2025 à 16 :00

MODALITES DE REMISE DES CANDIDATURES SOUS FORME ELECTRONIQUE OU PAR VOIE PAPIER

Transmission sous forme électronique

Les candidatures transmises sous forme électronique seront déposées sur la plate-forme des achats de l'Etat (PLACE) www.marches-publics.gouv.fr, en suivant les différentes étapes et en respectant les règles fixées et expliquées sur la plate-forme.

La candidature sous forme électronique doit être impérativement déposée sur la PLACE. Le formulaire DC1 doit être signé à l'aide du certificat électronique, valide, de la personne habilitée à engager votre société. **L'attention des candidats est attirée sur la parution de l'arrêté du 22 mars 2019 relatif à la signature électronique** ; les modalités permettant de se procurer un certificat de signature aux normes en vigueur sont disponibles à l'adresse suivante : <https://lsti-certification.fr/>

Transmission par voie papier

Les candidatures par voie papier seront transmises à l'adresse suivante :
ATELIER INDUSTRIEL DE L'AERONAUTIQUE
Section HAUL
A l'attention de David GIRARD
161, avenue du Brézet – CS70501 – 63028 CLERMONT-FERRAND

L'enveloppe portera les mentions suivantes :

« NE PAS OUVRIR »	2025-panel 5317 / « nom de la société »
-------------------	---

Elles pourront également être transmises par dépôt contre récépissé à l'atelier industriel de l'aéronautique avec cette même référence sur l'enveloppe.

DOCUMENTS A FOURNIR POUR LA CANDIDATURE

Les documents suivants doivent être fournis :

Désignation	Objet
Formulaire DC1 (*)	Le formulaire de candidature DC1 doit être renseigné correctement. Il doit comporter l'ensemble des attestations prévues aux articles L.2341-1 à L.2341-3 du code de la commande publique et à l'article L.2141-7 dudit code
Formulaire DC2 (*)	Le formulaire DC2 doit être renseigné correctement, y compris la rubrique relative à la nationalité du candidat (*) le document fourni par le candidat doit être la dernière édition en vigueur disponible sur le site : http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat
Extrait K Bis	Extrait K Bis datant de moins de 6 mois
Attestations fiscales et sociales	Dernières attestations fiscales et sociales
Présentation de la société	Raison sociale, SIRET, descriptifs de l'activité, plaquette...
Preuves par tous moyens de l'aptitude du candidat à fournir les matériels demandés	Références sur les 3 dernières années, capacités détenues dans le domaine de la fourniture, rénovation, mise en conformité de moyens de test contrôle non destructif (CND) et leurs rechanges

Pour la sélection des candidatures, les articles R2343-1 à R2344-10 du code de la commande publique s'appliquent.

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Les éventuels renseignements complémentaires administratifs ou techniques seront communiqués aux candidats par le biais de la PLACE (plate-forme des achats de l'Etat).

Afin d'obtenir tous les renseignements complémentaires administratifs et/ou techniques qui pourraient leur être nécessaires au cours de la constitution de leur candidature, les candidats doivent faire parvenir leur demande au plus tard 5 jours avant la date limite de remise des candidatures.

Cette demande pourra être effectuée par le biais de la plate-forme des achats de l'Etat (PLACE).

Une réponse sera alors adressée par le biais de la PLACE.